

Nous vous accompagnons vers la rentrée

Nous sommes à votre disposition et saurons vous orienter vers les bons interlocuteurs ou interlocutrices et les personnes-ressources.

Au téléphone : 01 44 32 31 08, par courrier électronique : scolarite@ens.psl.eu

Les inscriptions administratives seront fermées du 11 août au 24 août inclus, le traitement des dossiers se fera dès réouverture du service.

Le service des concours, de la scolarité et des thèses (CoST)

Vous êtes admis ou admise en tant que normalien ou normalienne à l'École normale supérieure et vous avez confirmé votre venue. Afin de préparer votre arrivée, un certain nombre de démarches doivent être effectuées dès à présent.

La carte multifonctions

Pour obtenir une carte multifonctions (qui permet l'accès aux bâtiments de l'ENS-PSL, au restaurant, à la bibliothèque...), vous devez transmettre une photo d'identité enregistrée au format « nom.prenom.jpg » à cartes@ens.psl.eu, **avant le 20 août 2025**.

Cette carte est indispensable pour :

- accéder à tout ou certaines parties des locaux de l'ENS-PSL,
- accéder aux bibliothèques de l'ENS-PSL et y emprunter des ouvrages,
- accéder au restaurant et à la cafétéria de l'ENS-PSL.

En l'absence de photo, ni carte, ni clé de chambre ne vous seront délivrées à la rentrée.

L'hébergement

Si vous avez choisi un hébergement à l'ENS, vous devez transmettre à hebergement@ens.psl.eu, **avant le 20 août** :

- un RIB ;
- un formulaire d'autorisation de prélèvement bancaire, [à télécharger](#) et compléter obligatoirement **en caractères dactylographiés**.

Le paiement des loyers s'effectue par prélèvement automatique chaque mois (à terme échu).

Le compte informatique

Le compte informatique est nécessaire pour de nombreux services à l'ENS-PSL : adresse électronique ENS, cloud, wifi, etc.

Le compte informatique est nécessaire pour de nombreux services à l'ENS-PSL : adresse électronique ENS, cloud, wifi, etc.

Dès l'obtention de votre carte multifonctions (à partir du 27 août) vous devrez récupérer les informations pour votre compte informatique en vous rendant en salles Info 3 et Info 4 au niveau -2 du bâtiment des bibliothèques.

Prendre rendez-vous pour votre arrivée sur le campus

Prenez rendez-vous à partir **du 8 août** sur [cette page](#) pour le retrait de votre carte et de la clé de votre chambre, si vous avez choisi d'être logé.e sur le campus.

L'inscription administrative :

La CVEC (Contribution à la Vie Étudiante et de Campus) pour 2025-2026 : une démarche obligatoire

Avant de vous inscrire à l'ENS-PSL, vous devez fournir une attestation d'acquiescement de la CVEC, sauf exceptions détaillées sur le site de la CVEC.

Pour vous acquiescer de la CVEC : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

L'inscription administrative au diplôme de l'ENS-PSL (DENS)

Vous recevrez une notification par courrier électronique vous détaillant la procédure à suivre pour effectuer votre inscription administrative au DENS.

Contact pour toute information : iaweb@ens.psl.eu

L'inscription administrative à un master de l'ENS-PSL

Si vous êtes **aussi** admis ou admise à un master de l'ENS-PSL, vous recevrez une notification par courrier électronique vous détaillant la procédure à suivre pour effectuer les inscriptions administratives au master.

L'inscription administrative au master et l'inscription administrative au diplôme de l'ENS-PSL sont **deux démarches distinctes**. Il est obligatoire que vous réalisiez les deux inscriptions.

Contact pour toute information sur l'inscription en master : ia.master@ens.psl.eu

Les pièces justificatives obligatoires

Assurez-vous d'être en possession des documents ci-dessous, nécessaires à la validation de votre inscription administrative au DENS et/ou Master à l'ENS-PSL :

- Une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) en cours de validité et couvrant l'intégralité de l'année universitaire (jusqu'au 31/08/2026).
- Pour le DENS : le diplôme du baccalauréat (et non le relevé de notes). Le diplôme est à réclamer auprès du rectorat de l'académie où vous avez passé votre baccalauréat ou le diplôme étranger équivalent obtenu
- Pour le Master : une attestation de réussite ou diplôme donnant accès à la formation souhaitée.
- L'attestation d'acquiescement de la CVEC au titre de l'année universitaire 2025-2026
- Avoir une assurance en responsabilité civile valide pour l'année universitaire 2025-2026
- Le cas échéant, votre notification de bourse du CROUS pour l'année 2025-2026, vous exonérant des frais d'inscription et un RIB.

Le paiement fractionné des frais d'inscriptions

L'ENS-PSL propose le paiement fractionné en trois fois des frais d'inscription. Cette modalité de paiement est disponible jusqu'au 30 octobre 2025.

Pour les étudiantes, étudiants et élèves étrangers hors Europe : consultez la page « You are an International Student » du site de rentrée, pour plus d'informations

Les autres démarches administratives :

Le formulaire du Pôle santé (obligatoire)

À télécharger, imprimer, remplir et envoyer par courrier postal **avant le 20 août 2025** à :

ENS, Pôle Santé
45 rue d'Ulm
F-75230 Paris cedex 05

Les élèves fonctionnaires-stagiaires

Consultez la page « Le statut d'élève fonctionnaire-stagiaire » sur le site de rentrée afin de prendre rendez-vous avec le service des ressources humaines.

Certificat médical pour la pratique du sport

Pour vous inscrire à une activité sportive, un certificat médical d'aptitude au sport vous sera demandé.

We'll help you prepare for the new academic year

We're here to help you and guide you to the right people and resources.

Via phone: 01 44 32 31 08 - Via e-mail: scolarite@ens.psl.eu

The administrative registration office will be closed from August 11 to August 24 inclusive, the processing of files will be done as soon as the office is reopened.

You have been admitted to the École normale supérieure as a "normalien" or "normalienne" to attend the ENS-PSL degree course and you have confirmed your admission. To prepare for your arrival, you will need to complete several formalities.

The multifunction card

To obtain your multifunction card (which gives you access to ENS-PSL buildings, canteen, libraries, etc.), you will need to send a passport-sized photo in "surname.firstname.jpg" format to cartes@ens.psl.eu, before 20th August 2025.

This card is required for :

- access to all or certain parts of the ENS-PSL premises,
- access and borrow books from the ENS-PSL libraries,
- access the ENS-PSL canteen and cafeteria

You will not be provided with a card or room key at the start of the new school year if you have not sent your photo in time.

The dorms

If you have opted for accommodation at the ENS, you must send hebergement@ens.psl.eu within ten (10) days of confirmation of your admission :

- your bank details;
- a direct debit authorisation form, to [be downloaded](#) and completed in typewriting.

Rental payments are made by direct debit each month (on the due date).

The computer account

The IT account is required for many ENS-PSL services: ENS email address, cloud, wifi, etc.

A computer account is required for many services at ENS-PSL: ENS email address, cloud computing, Wi-Fi, etc. As soon as you receive your multifunction card (starting August 27), you will need to retrieve your computer account information by going to the Info 3 and Info 4 rooms on level -2 of the library building.

The appointment for your arrival on campus

Make an appointment as of August 8th on [this page](#) to collect your card and your room key, if you have chosen to be accommodated on campus.

CVEC (Contribution à la Vie Étudiante et de Campus) for the 2025-2026 academic year: a mandatory procedure

Before enrolling in the ENS-PSL, you must provide proof of payment of the CVEC, with some exceptions listed on the website of the CVEC.

To pay the CVEC: <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Administrative enrolment in the ENS-PSL diploma (DENS)

You will receive an e-mail detailing the administrative registration procedure for the ENS-PSL diploma

For further information, please contact: iaweb@ens.psl.eu

Administrative registration for a Master's degree at ENS-PSL

If you have **also** been admitted to an ENS-PSL Master's programme, you will receive an email detailing the administrative registration procedure for the Master's degree.

Administrative registration for the Master's programme and administrative registration for the ENS-PSL diploma are **two separate procedures**. You must complete both.

For further information about registration for a Master's degree, please contact: ia.master@ens.psl.eu

You will not be provided with a card or room key at the start of the new school year if you have not sent your photo in time (see *The multifunction card*).

Required documents

Please ensure that you have the following scanned documents required to validate your registration of ENS Diploma (DENS):

- A currently valid (to August, 31, 2026) identity document (ID card or passport), currently valid and covering the entire academic year (until August 31, 2026) ;
- For DENS: your baccalaureate diploma (not your transcript): the diploma must be obtained from the *rectorat* of the *académie* where you took your exam or an equivalent foreign diploma ;
- For Master degree: A certificate of successful completion or a diploma giving access to the desired programme ;
- Proof of payment of the CVEC for the 2025-2026 academic year ;
- Proof of civil liability insurance valid for the 2025-2026 academic year,
- If applicable, your scholarship notification exempting you from tuition fees:
 - o Scholarships based on social criteria (Crous)
 - o bank account details (RIB in French)

Split payment of registration fees

The ENS-PSL offers three-way payment of registration fees. This payment option is available until October 30, 2025.

For European students and students from outside Europe: visit the “You are an International Student” page website, for more information.

Other administrative procedures

The ENS-PSL Health Centre form

Please download print, complete and send by post before 20th August 2025 to:

**ENS, Pôle santé
45 rue d'Ulm
F-75230 Paris cedex 05**

Medical certificate for sports activities

To register for a sports activity, you will need a medical certificate stating that you are fit for sport.